



Déclaration d'une activité accessoire – Mesure « Tremplin – indépendants »

Pourquoi cette demande ?

Vous êtes chômeur indemnisé et souhaitez entreprendre une activité accessoire, en tant qu'indépendant, durant votre chômage. Vous introduisez ce formulaire afin de conserver votre droit aux allocations, pendant une période de 12 mois maximum. L'avantage "Tremplin-indépendants" est limité à la période durant laquelle vous avez droit aux allocations de chômage ou d'insertion.

Vous ne devez ni mentionner cette activité sur votre carte de contrôle, ni introduire de formulaire de déclaration remplaçant la carte de contrôle, en cas de dispense de carte de contrôle.

Base légale : art. 48, §1bis AR 25.11.1991

Avez-vous besoin d'informations complémentaires ?

Si vous souhaitez plus d'informations :

- contactez votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB);
- lisez la feuille info T158 « Pouvez-vous exercer une activité indépendante à titre accessoire pendant votre chômage dans le cadre de l'avantage « Tremplin – indépendants » ? ».

Cette feuille info est disponible auprès de votre organisme de paiement ou du bureau de chômage de l'ONEM ou peut être téléchargée du site internet www.onem.be.

Que devez-vous faire du formulaire ?

Remplissez ce formulaire en n'oubliant pas de mentionner votre numéro de registre national (NISS) en haut de chaque page.

Que devez-vous faire du formulaire rempli ?

Vous remettez le formulaire rempli, au plus tôt 3 mois avant le début de votre activité, à votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB).

Et ensuite ?

L'organisme de paiement transmet les formulaires à l'ONEM et vous tiendra au courant du traitement de votre demande.



Déclaration d'une activité accessoire Mesure « Tremplin – indépendants »

(art. 48 §1bis AR 25.11.1991)

A remplir par le travailleur

date cachet
organisme de paiement

Votre identité

Prénom et nom

Numéro registre national (NISS)

Votre numéro NISS se trouve sur votre
carte d'identité

____ / ____ - ____

Votre déclaration

Je souhaite exercer une activité accessoire, en tant qu'indépendant, durant mon chômage, à dater du ____ / ____ / ____ et conserver mon droit aux allocations, pendant une période maximale de 12 mois. Je sais que cet avantage est, dans tous les cas, limité à la durée de mon droit aux allocations. Je sais que je ne dois ni mentionner cette activité sur ma carte de contrôle, ni introduire de formulaire de déclaration remplaçant la carte de contrôle, en cas de dispense de carte de contrôle.

1. Description de mon activité

Je décris ci-dessous l'activité accessoire exercée :

.....
.....
.....

Je dispose d'un site internet pour mon activité :

☐ non ☐ oui: www.....

J'exerce mon activité :

☐ à l'adresse de mon domicile
☐ à une autre adresse

2. Exercice de mon activité

Indiquez le numéro BCE, si vous en disposez déjà.

Je souhaite exercer cette activité en tant que :

☐ personne physique, avec le numéro BCE
☐ société (mandataire, administrateur, gérant ou associé actif) :

Nom de l'entreprise :

Numéro BCE de l'entreprise :

Indiquez ici si, p.ex., vous n'avez pas encore débuté l'activité.

Autre :

Attention : votre demande ne peut pas être acceptée si une partie de votre activité est exercée par des tiers. Si, en cours d'activité, une partie de celle-ci est exercée par des tiers, vous devez le déclarer et l'avantage vous sera retiré.

Une partie de mon activité est exercée par des tiers (travailleurs, sous-traitants, apprentis) :

☐ non ☐ oui :

Je dispose des compétences professionnelles spécifiques pour exercer mon activité :

☐ oui
☐ non, j'ai besoin d'un tiers (conjoint, aidant-familial, mandataire,...) pour me permettre d'exercer mon activité.

Cochez « oui » si aucune compétence professionnelle spécifique n'est demandée pour votre activité

Numéro de registre national (NISS) _____ / _____ - _____

Le montant des revenus doit permettre de calculer le montant provisoire de vos allocations de chômage.

Il s'agit du montant total du bénéfice brut, sans déduction des charges, dépenses et pertes professionnelles. Si vous êtes mandataire ou gérant, mentionnez le revenu brut total de l'entreprise

Il s'agit du revenu imposable qui sera indiqué sur l'avertissement-extrait de rôle (recettes diminuées des charges, dépenses et pertes professionnelles)

Après réception de l'avertissement-extrait de rôle, un calcul définitif sera effectué. Celui-ci peut mener à un paiement supplémentaire, à une récupération d'allocations de chômage ou n'aura pas d'incidence.

Les revenus, éventuellement estimés, de mon activité indépendante s'élèvent à :

- revenu brut total de l'activité : EUR/an

- revenu net imposable de l'indépendant : EUR/an

3. Informations sur vos éventuelles activités antérieures

J'ai exercé une activité indépendante à titre principal au cours des 6 dernières années, calculées de date à date, précédant la date de début de la nouvelle activité :

☐ non

☐ oui :

Je décris précisément ci-dessous chaque activité exercée :

.....
.....

Signature

Vos déclarations sont conservées dans des fichiers informatiques.

Vous trouverez de plus amples informations concernant la protection de ces données dans la brochure relative à la protection de la vie privée disponible à l'ONEM.

L'exactitude de vos déclarations est vérifiée en comparant celles-ci aux données du Registre national et d'autres organismes (mutuelles, fonds d'assurance pour indépendants, banques de données ONSS avec les données relatives à votre occupation, SPF Finances pour ce qui concerne votre dossier fiscal, institutions des Communautés et des Régions, ...)

Plus d'infos sur www.onem.be

Je déclare que :

- mon chômage ne trouve pas son origine dans l'arrêt ou la réduction d'un travail comme salarié en vue d'entamer une activité comme indépendant ;
- je n'ai pas exercé l'activité accessoire qui fait l'objet de la demande d'avantage en profession principale durant les 6 dernières années, calculées de date à date ;
- je suis informé que, pendant la période durant laquelle je bénéficie de l'avantage, le montant journalier de mon allocation de chômage sera réduit en fonction des revenus de mon activité accessoire ;
- je suis informé que, pendant la période durant laquelle je bénéficie de l'avantage, je dois rester inscrit comme demandeur d'emploi et disponible pour le marché de l'emploi ;
- je suis informé que l'avantage peut m'être retiré si mon activité ne présente plus le caractère d'une profession accessoire vu le nombre d'heures ou le montant des revenus.

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète et je communiquerai toute modification à mon organisme de paiement.

Je joins en annexe(s) :

.....
.....

Date: ____ / ____ / ____

Signature